Accord EEE: modification de l'annexe I (questions vétérinaires et phytosanitaires)

1998/0815(CNS) - 17/07/1998 - Acte final

OBJECTIF: modifier l'annexe I de l'accord EEE consacrée aux questions vétérinaires et phytosanitaires en vue d'y ajouter l'acquis communautaire adopté récemment dans ce domaine. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Décision 69/98 du Comité mixte de l'EEE modifiant l'annexe I (questions vétérinaires et phytosanitaires) de l'accord EEE. CONTENU: La présente décision 69/98 du Comité mixte de l'EEE vise à modifier l'annexe I de l'accord EEE consacrée aux questions vétérinaires et phytosanitaires, en vue d'ajouter l'acquis communautaire adopté récemment dans ce domaine et modifiée en dernier lieu le 5 juillet 1996 (dispositions relatives aux relations avec les pays tiers, aux contrôles frontaliers et au bien-être des animaux). Afin d'assurer la sécurité et l'homogénéité juridiques requises, le Comité mixte de l'EEE doit intégrer toute la législation communautaire pertinente à l'Accord sur l'EEE dès que possible après son adoption. C'est l'objet de la présente décision. ENTRÉE EN VIGUEUR : la décision entre en vigueur rétroactivement à partir du 01.01.1998.